

Montréal, le 4 décembre 2020

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande afin de faire déclarer provisoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021  
les tarifs des services de transport  
(Dossier R-4137-2020)**

---

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées diffusé sur notre site internet dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Nous vous demandons de voir à ce que le Transporteur le publie également sur son site internet dans les meilleurs délais et nous confirmer telle publication.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/ml  
p. j.